

# Certificat d'Aptitude Professionnelle

## Installateur en Froid et Conditionnement d'Air

Formation : 2 ans

Admission après une 3<sup>ème</sup> collège.

Horaires hebdomadaires au lycée

- ▶ Enseignement Professionnel : 19h00
- ▶ Enseignement Général: 12h00
- ▶ Formation en entreprise : 14 semaines

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel chargé de l'installation et de la maintenance d'équipements frigorifiques et de climatisation.

Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de préparer un chantier (lecture de plans, choix des outillages et des méthodes d'intervention), de mettre en place des équipements (compresseurs, générateurs, évaporateurs, matériels de régulation...), de poser des réseaux hydrauliques, frigorifiques et électriques, de fixer des accessoires (robinetterie, clapets, filtres, électrovannes...), de raccorder des circuits aux différents appareils.

Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour mettre en service une installation (vérification du fonctionnement global de l'installation, réglage des dispositifs de régulation et de sécurité) et en assurer la maintenance (entretien courant - nettoyage, graissage, contrôles, réparation ou changement de pièces défectueuses...).

Après le CAP:

- ▶ Insertion dans le milieu professionnel
- ▶ BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- ▶ BP Métiers de la piscine
- ▶ BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- ▶ MC vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat
- ▶ Possibilité (sous condition de place) d'intégrer le Bac Pro MEE ou MFER